

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

SARL FMTL La Bellifontaine

157 Rue Grande, 77300 Fontainebleau

SIRET : 5004512400021

Telephone : 01 64 22 41 28

Email : accueil@labellifontaine.com

PREAMBULE

La SARL FMTL La Bellifontaine propose des formations aux permis de conduire des categories AM, A1, A2, A, B, BE, C et CE. Ces Conditions Generales de Vente definissent les droits et obligations des parties dans le cadre des prestations fournies.

Article 1 : Evaluation prealable

Conformement a la reglementation, toute formation debute par une evaluation initiale du candidat afin d'estimer le volume d'heures necessaire a la formation pratique. Cette evaluation est indicative et peut etre ajustee d'un commun accord.

Article 2 : Inscription et demarches administratives

L'eleve mandate expressement la SARL FMTL La Bellifontaine pour effectuer toutes les demarches administratives necessaires a son inscription, hormis celles requerant sa presence personnelle.

L'eleve doit fournir tous les documents exigés de son inscription.

Article 3 : Tarifs et validite

Les tarifs applicables sont ceux indiques dans le contrat de formation et sont valables pour une

duree maximale de 6 mois pour la formation theorique et de 12 mois pour la formation pratique a compter de la date de l'evaluation initiale.

Article 4 : Modalites de paiement

Les paiements peuvent etre effectues par carte bancaire, cheque, especes ou virement. Toute prestation doit etre reglee avant sa realisation. En cas de defaut de paiement, la formation pourra etre suspendue.

Article 5 : Droit de retractation

Conformement a la loi, l'eleve dispose d'un delai de 14 jours a compter de la signature du contrat pour exercer son droit de retractation sans frais ni justification.

Article 6 : Annulation et report des lecons

Toute annulation ou report doit etre communique au moins 48 heures ouvrees a l'avance. En cas de non-respect de ce delai, la seance sera consideree comme due.

Article 7 : Resiliation

La resiliation doit etre notifiee par courrier recommande. En cas de resiliation non justifiee par un motif legitime ou cas de force majeure, les sommes deja versees restent acquises a l'etablissement.

Article 8 : Responsabilite et assurance

La SARL FMTL La Bellifontaine est assuree conformement a l'article L 211-1 du Code des assurances. Toutefois, la responsabilite de l'etablissement ne pourra etre engagee en cas de faute ou negligence grave de l'eleve.

Article 9 : Accompagnement aux examens

L'établissement s'engage à accompagner l'élève aux examens théoriques et pratiques lorsqu'il estime son niveau satisfaisant. L'établissement ne peut être tenu responsable des reports ou annulations décidés par l'administration.

Article 10 : Protection des données personnelles

Les données personnelles recueillies sont traitées conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD. L'élève bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression en contactant l'établissement.

Article 11 : Litiges et médiation

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut d'accord, le litige relèvera de la compétence du tribunal du ressort du siège social de la SARL FMTL La Bellifontaine.

Article 12 : Acceptation et modifications

L'inscription à une formation implique l'acceptation totale des présentes CGV. L'établissement se réserve le droit de modifier ces CGV à tout moment, les modifications étant applicables dès leur publication.

En signant, l'élève reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et en accepte intégralement les termes.